Communiqué de presse
Communications Nouveau-Brunswick

Éducation postsecondaire, Formation et Travail / Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

Deux nouveaux membres nommés à la Commission des droits de la personne (07/10/09)

NB 1296

le 9 octobre 2007

FREDERICTON (CNB) - Le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, Ed Doherty, a annoncé aujourd'hui la nomination d'Aloke Chatterjee et d'Audrey Lampert à la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick.

« Je suis convaincu que la Commission bénéficiera grandement des vastes connaissances et de la grande expérience de M. Chatterjee et de M^me^ Lampert », a déclaré M. Doherty, qui est également ministre responsable de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick. « Ces personnes ont de riches antécédents en matière d'engagement communautaire et défendent depuis longtemps les droits de la personne. »

Le président de la Commission, Gordon Porter, se réjouit de la nomination des nouveaux membres, ajoutant qu'ils aideront la Commission dans le travail important qu'elle effectue au Nouveau-Brunswick.

« Nous ne traitons pas seulement des plaintes de discrimination; nous faisons également du travail de sensibilisation afin d'aider à prévenir la discrimination, a déclaré M. Porter. Ces efforts appuient le programme d'autosuffisance du gouvernement, notamment en accueillant des personnes venant d'un peu partout dans le monde. »

M. Chatterjee est professeur à l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB), à Fredericton, et a travaillé tout au long de sa carrière à défendre les droits des personnes handicapées et à sensibiliser les gens à d'autres questions associées aux droits de la personne. Il siège au Faculty Group on Disability Issues (un groupe de professeurs qui étudient la problématique des personnes handicapées) de l'UNB, ainsi qu'au conseil de division de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA), au Nouveau-Brunswick. M. Chatterjee détient une maîtrise en droit de l'université Harvard.

M^me^ Lampert est actuellement directrice adjointe de l'école Queen Elizabeth, à Moncton. Elle a siégé pendant de nombreuses années à titre de directrice, de directrice adjointe, d'enseignante et d'instructrice au district scolaire n^o^ 2, ainsi qu'au New Brunswick Community College. M^me^ Lampert a donné plusieurs conférences publiques sur des questions associées à l'éducation et aux droits de la personne, et elle travaille activement comme bénévole pour des organismes tels que Parents and Friends of Lesbians and Gays (P-FLAG), la Coalition contre l'abus dans les relations et le Greater Moncton Literacy Advisory Board.

Les autres membres actuels de la Commission sont Arthur Harquail, d'Edmundston; René Landry, de Moncton; Muriel Morisset, de Tracadie-Sheila; Emil Olsen, de Quispamsis; et Mary Jane Ward, de Red Bank.

La Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick administre la *Loi sur les droits de la personne* du Nouveau-Brunswick, qui interdit la discrimination et le harcèlement fondés sur la race, la couleur, l'origine nationale, le lieu d'origine, l'ascendance, la religion, l'âge, l'incapacité physique ou mentale, l'état matrimonial, la condition sociale, les convictions ou activités politiques, l'orientation sexuelle et le sexe, y compris la grossesse. La *Loi* s'applique à tous les employeurs et services publics, sauf ceux visés par la législation fédérale.

Pour de plus amples renseignements sur la Commission des droits de la personne, on peut visiter son site Web à l'adresse http://www.gnb.ca/hrc-cdp/f/index.htm.

2007-10-09

PERSONNES-RESSOURCES : Shawn Hearn, Éducation postsecondaire, Formation et Travail, 506-453-2568; Francis Young, agent des droits de la personne, Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, 1-888-471-2233 ou 506-453-2308.

2007-10-09

Communications Nouveau-Brunswick
Courrier électronique | Coordonnées | Décharge | Déclaration de confidentialité